

Guéritolles walk



Visorando



Trace n° 78933032

Une randonnée proposée par Vallée d'Aulps Tourisme

This easy hike on the Montriond heights takes you along a forest path to the hamlet of Guéritolles, where you can enjoy a superb panoramic view of the villages of Montriond, Morzine and Essert-Romand. Along the way, you'll see traditional granaries and mountain chalets, while enjoying magnificent views of the surrounding villages and peaks.

Durée	1h 35	Difficulté	Facile
Distance	3,28 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	212 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	212 m	Commune	Montriond (74110)
Point haut	1 152 m	Régions	Alpes, Chablais
Point bas	928 m		

Description

(D) Start of the path above the Granges car park (located in the little street 'sous les buissons')

(1) Go up to the edge of the forest, then turn right to go up into the forest at the 'plan du tronc'.

(2) After a few hairpin bends, the path levels out and you can see Les Guéritolles. Remember to close the cow shed after you have passed through.

(3) Cross Les Guéritolles. After a while, we come to a path that twists and turns downhill. We don't take this path and continue straight ahead. We pass the barrier and then start our descent on the right, on a forest path. We continue downhill until we reach the hamlet of Le Pas.

(4) Follow the road downhill for a while. You will pass through the hamlet of Le Crêt. Take the road up to the right at the sign for 'Route des Granges du Bas'.

(A) Arrive at the Granges car park (signposted 'chemin sous les buissons').

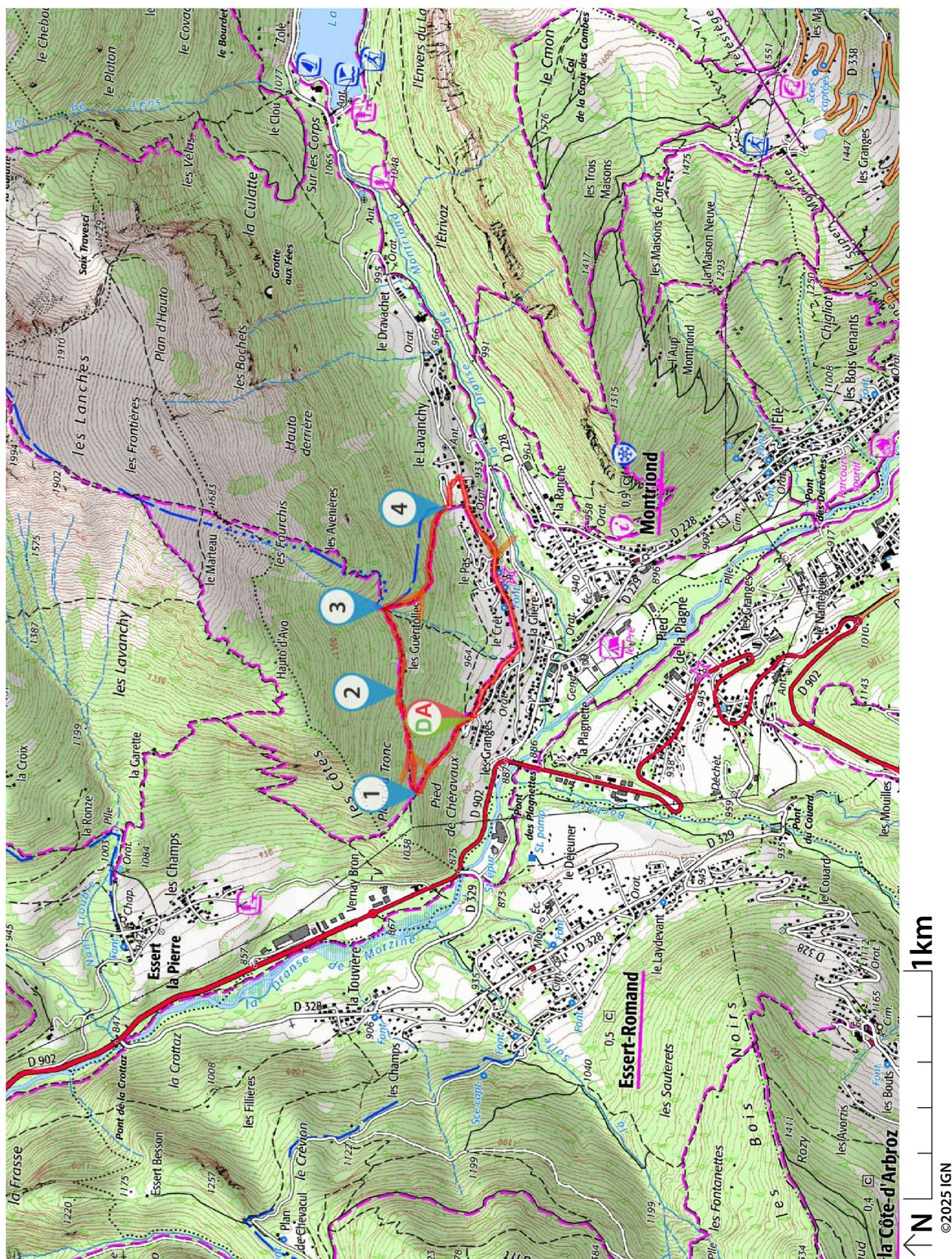
Points de passages

- D/A Parking des Granges**
| N 46.20338° / E 6.685674° - alt. 940 m - km 0
- 1 Plan du Tronc**
| N 46.205438° / E 6.681363° - alt. 1 021 m - km 0.42
- 2 Les Guéritolles**
| N 46.206203° / E 6.68716° - alt. 1 135 m - km 0.91
- 3 Sentier forestier**
| N 46.206767° / E 6.692016° - alt. 1 152 m - km 1.31
- 4 Descente par la route**
| N 46.204357° / E 6.697626° - alt. 996 m - km 1.9
- D/A Parking des Granges**
| N 46.203375° / E 6.685681° - alt. 940 m - km 3.28

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-78933032/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.